



Commune de  
**PERROY**

Perroy, le 14 octobre 2021

**CONSEIL COMMUNAL**

Le Prieuré 5  
Case Postale 64  
1166 Perroy

E. conseil.communal@perroy.ch

[WWW.PERROY.CH](http://WWW.PERROY.CH)

**CONSEIL COMMUNAL  
DU 14 OCTOBRE 2021**

**EXTRAIT DE PROCES-VERBAL**

**LE CONSEIL COMMUNAL**

Vu le préavis municipal No 07/2021 portant sur la rémunération des membres de la Municipalité et du Conseil communal pour la législature 2021-2026,

Entendu le rapport de la commission de gestion et finances,

Considérant que cet objet a été porté régulièrement à l'ordre du jour,

**DECIDE**

au vote à main levée,

22 OUI - 04 NON - 04 Absentions

d'adopter la rémunération des membres de la Municipalité et du Conseil communal pour la législature 2021-2026 telle qu'elle figure dans le préavis 07/2021 et dont elle fait partie intégrante.

Extrait conforme, levé le 14 octobre 2021  
Pour le bureau du Conseil communal :

Le président :

  
Antoine Dreier



La secrétaire :

  
Agnèle Kursner

Conformément aux articles 110 et ss. LEDP, toute demande de référendum doit être annoncée Par écrit à la Municipalité dans un délai de 10 jours, dès l'affichage de la présente décision.